

DEFENDRE NOS RETRAITES : C'EST MAINTENANT !

Le gouvernement a sorti un catalogue de 14 « engagements » qui reprennent les options initiales proposées par le Medef. Il s'agit d'allonger la durée de cotisation, de reculer l'âge de départ à la retraite et d'aligner vers le bas tous les régimes.

Bien sûr, ce sont les salariés qui vont supporter cette réforme.

LA SOLUTION : UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES

En 2010, le trou des caisses de retraite devrait se monter à 10 milliards d'€ pour 2010. Pour le Medef et le gouvernement c'est totalement insupportable. Et pourtant l'argent existe... mais pas pour tout le monde.

	ARGENT PERDU POUR LES RETRAITES
exonérations de cotisations sociales pour les entreprises	<i>30 milliards d'euros en 2009</i>
Absence de taxes sur les produits financiers	<i>2,4 à 4,8 milliards d'euros</i> rien que pour les stock-options
Chômage de masse	1 million de chômeurs de moins c'est entre <i>13 et 20 milliards d'euros de cotisations sociales en plus</i>
TOTAL	de 45,4 à 54,8 milliards d'euros par an



Meeting-débat

**MARDI 22 juin
à 20H00**

Salle du Royal

- A CHOISY LE ROI -

(à 50 mètres de la sortie de la gare RER de
Choisy le Roi, avenue Anatole France)

Avec

Christiane MARTY (ATTAC),
coordinatrice du livre « retraites : l'heure de vérité »

Bernard TEPPER (UFAL),

Antoine REMOND,

auteur du livre « les retraites en question »

De fausses solutions

Faire travailler les salariés au-delà de 60 ans c'est un choix de société. La retraite à 60 ans, c'est un droit, une garantie. Ceuvrons pour le droit à profiter de la vie et à s'émanciper aussi en dehors du travail. Reculer l'âge de départ, c'est aggraver le chômage des jeunes : cela ne rapportera rien de plus aux caisses de retraite. Un senior qui travaille plus longtemps ne sera pas remplacé par un jeune.

Augmenter le nombre d'annuités de cotisation alors que les entreprises développent la précarité du travail et que les périodes de chômage s'allongent revient à réduire le montant des pensions. Sauf si les salariés travaillent au-delà de 70 ans !

D'ailleurs le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) reconnaît que ces 2 propositions (recul de l'âge de départ et augmentation des annuités) ne résoudront pas le déficit. Il est donc à prévoir qu'après les présidentielles de 2012, un nouveau prétexte soit pris pour une nouvelle réforme des retraites.

Nous avons des réponses

Espérance de vie : elle a fortement augmenté depuis près de 3 siècles.

En 1960 il y avait 4 actifs pour 1 retraité et en 2000 2 actifs pour 1 retraité.

Pourtant les caisses n'étaient pas vides.

Pourquoi ? Parce que la société a fait le choix d'augmenter la part de richesses produites (le PIB) allouée aux retraites la passant de 5,4% en 1960 à 12 % en 2003. Mais aussi parce que la productivité du travail a fortement augmenté : les 4 actifs des années 60 produisaient moins que les 2 de 2003.

Le COR reconnaît que passer à 17 ou 18 % réglerait la question de la démographie. Mais encore faut-il que le patronat accepte que ses profits diminuent : c'est le cœur du problème.

Pour une autre répartition des richesses : en 30 ans, la part des salaires dans la richesse nationale a diminué de 10% au profit du capital.

Si on revenait à la proportion de 1980, il y aurait 171 milliards d'euros par an de plus pour les salaires, engendrant plus de 30 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires. Sans compter ce que rapporterait une taxation du capital et des profits.

De quoi éponger toutes les dettes de la sécurité sociale et des retraites.

Mais ni le Medef ni le gouvernement ne veulent toucher à ces inégalités croissantes. Alors, dès maintenant, agissons pour l'emploi, de meilleurs salaires et la garantie du système de retraite par répartition.

Meeting-débat

MARDI 22 juin à 20H00

Salle du Royal

à Choisy le Roi

(à 50 mètres de la sortie de la gare RER, avenue Anatole France)

Avec Christiane MARTY,

Bernard TEPPER,

Antoine REMOND